

Gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications

Présenté à
L'Autorité des marchés financiers

16 décembre 2019

« Fondée en 2006 sous la loi S-40 par des conseillers financiers autonomes, l'Association professionnelle des conseillers en services financiers (APCSF) représente les conseillers en services financiers de toutes disciplines. Elle a pour mission de préserver la pérennité du conseil financier indépendant, par la promotion et la défense des intérêts professionnels communs aux membres. L'APCSF regroupe les conseillers en services financiers sous sa bannière, afin de les représenter auprès des divers organismes d'encadrement, les médias et le grand public. L'APCSF vise à promouvoir la profession auprès du public et favoriser la relève pour les générations futures. »

L'Association professionnelle des conseillers en services financiers (APCSF) reconnaît l'urgence pour l'Autorité des marchés financiers et pour le gouvernement du Québec, d'assurer la sécurité des québécois en matière de protection des renseignements personnels.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que les solutions adoptées doivent répondre à deux exigences fondamentales de notre économie :

1. Éviter de favoriser davantage la concentration de l'industrie financière, mais rechercher plutôt des solutions qui préservent un environnement de concurrence bénéfique au consommateur
2. Favoriser la mobilité pour les consommateurs dans le choix de leur institution financière et des produits financiers

Il est paradoxal que la crise de confiance actuelle en matière de protection de renseignements personnels, provienne d'une brèche dans la sécurité des renseignements au sein des Caisses populaires Desjardins, une institution financière d'importance systémique pour notre économie. Par ailleurs, nul ne doute des moyens financiers et technologiques du Mouvement Desjardins, ou des grandes banques et compagnies d'assurances canadiennes en vue d'améliorer leur sécurité.

Néanmoins, nous craignons que de nouvelles exigences réglementaires et des coûts croissants en matière de sécurité, ne causent la disparition de sociétés de petites tailles, et que les petits cabinets financiers ne soient les victimes d'un environnement devenu impropre à la concurrence.

Les menaces à la sécurité des renseignements personnels surviennent à l'heure d'une évolution qui favorise davantage de mobilité des informations financières, connu sous le vocable « Open Banking ».

Les renseignements personnels sont d'usage public dans bien des domaines. En particulier, c'est l'État qui dispose de nos renseignements personnels à compter de notre naissance jusqu'à la mort. Nous avons des comptes à rendre à l'État pour nous identifier dans les élections, les référendums et pour notre déclaration de revenus.

Pourquoi alors encourir les risques de vol ou de falsification de notre identité en multipliant les risques dans les échanges d'information entre les sociétés commerciales? Pourquoi chaque société ou commerçant devrait-il encourir des risques de pénalités financières dans le futur et les coûts de la sécurité de nos renseignements personnels ? Ne serait-il pas plus sécuritaire si une seule société s'occupait de la sécurité et de la gestion de nos renseignements personnels ?

Le Québec s'est doté de sociétés d'État pour des services publics comme Hydro-Québec, pour la gestion de services sociaux comme Retraite Québec, la Société d'assurance-maladie et la Société d'assurance-auto du Québec. La sûreté du Québec nous protège sur tout le territoire du Québec. Pourquoi pas une société d'État pour la gestion de nos informations personnelles ?

Nous proposons la création d'une Fiducie de protection des renseignements personnels des québécois (FPRPQ), une société d'État qui disposerait de moyens incomparables pour la gestion sécuritaire des renseignements personnels des québécois. Les renseignements personnels seraient accessibles aux personnes et aux institutions inscrites, qui ne seraient admises au répertoire infonuagique qu'après leur authentification rigoureuse. Comme les renseignements personnels ne seraient que consultés et non détenus par les utilisateurs, les risques de perte ou de vol dans les échanges seraient éliminés. Il incomberait aux utilisateurs et aux commerçants, autorisés par les personnes concernées, à payer pour les services de la société d'État, puisqu'ils seraient inclus dans le coût des services qu'ils vendent.

La société d'État deviendrait un formidable donneur de contrat pour la grappe industrielle de Fintechs, venues proposer leurs services en matière de technologie et de sécurité de l'information. Des économies d'échelle substantielles seraient réalisées par ce monopole d'État. Les sociétés faisant affaires au Québec éviteraient les risques et les coûts de la sécurité des renseignements personnels. **Surtout, l'accès à une plateforme unique placerait les firmes sur un pied d'égalité en termes de gestion de l'information, permettant aux sociétés innovantes plus petites de concurrencer les sociétés établies, au plus grand bénéfice des consommateurs.**

L'état d'avancement des technologies de l'Information et des communications est tel, que la détention et le partage des renseignements personnels présentent des risques nouveaux, qui sont trop importants pour rester enfermer dans les vieux paradigmes d'un autre siècle. Surtout, nous ne devons pas sacrifier la

concurrence et les petits entrepreneurs innovants au profit des grandes sociétés, sous prétexte qu'elles disposent de capacités financières importantes ou qu'elles sont d'importance systémique.

L'APCSF souhaite que des solutions à long terme soient mises en place, en vue de préserver les renseignements personnels des Québécois, et qu'elle favorise davantage de concurrence dans l'industrie financière, en favorisant l'émergence de nouvelles sociétés et d'entrepreneurs en services financiers.

Sincères salutations.



Flavio Vani, B. Sc. Relations Industrielles
Président et porte-parole de l'APCSF
Conseiller en Relations industrielles
pour l'APCSF



Bertrand Larocque, M. Sc. Économie, Pl. Fin.
Trésorier de l'APCSF
Conseiller économique pour l'APCSF